

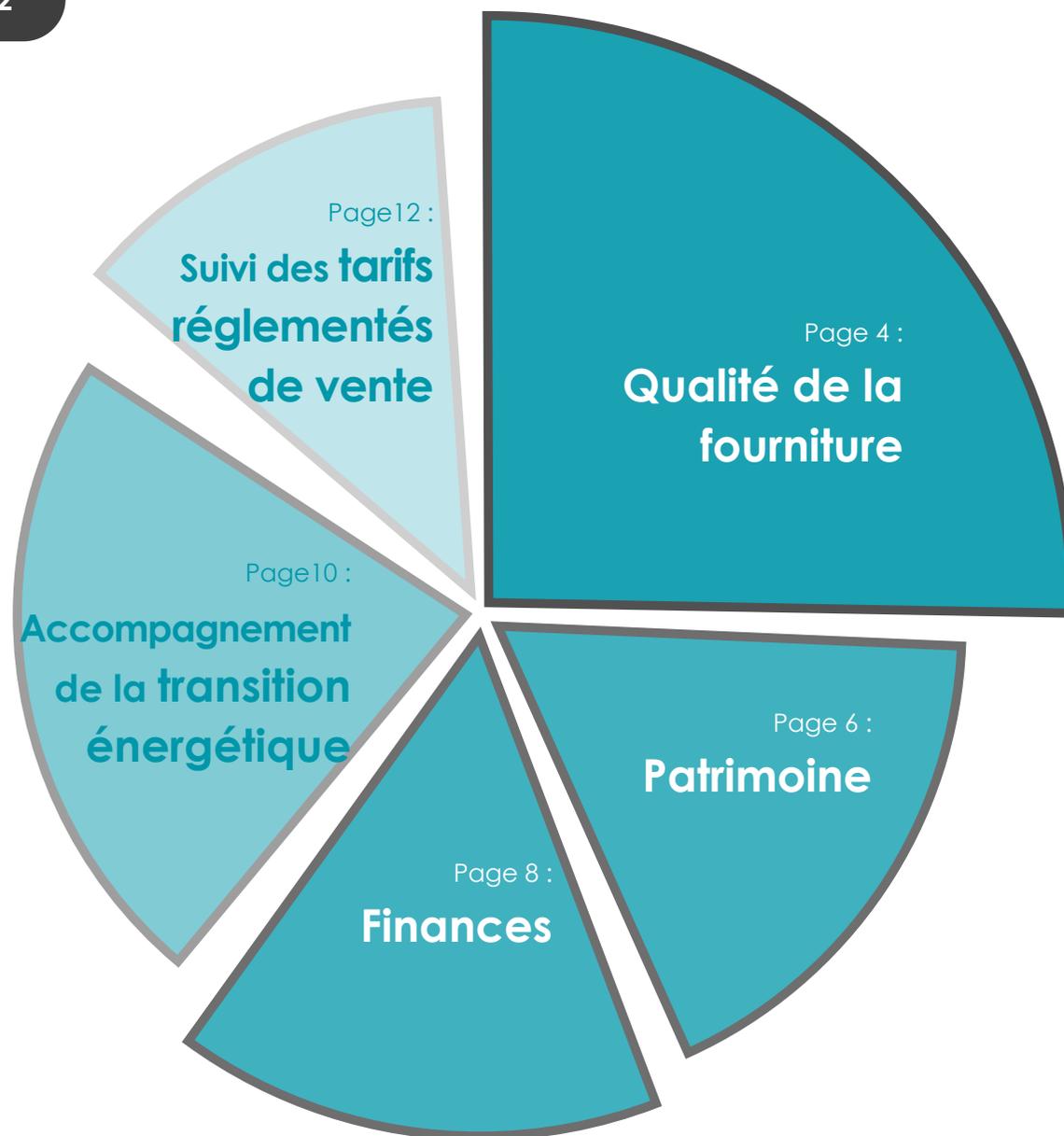


INDICATEURS DE CONCESSION 2021



**Indicateurs de concession
du Syndicat Energies Haute-Vienne
pour l'année 2021**

parution janvier 2023



LE SYNDICAT ÉNERGIES HAUTE-VIENNE

C'est l'organisme responsable du service public de l'électricité en Haute-Vienne.

■ LA CONCESSION EN QUELQUES MOTS

Le réseau électrique est une infrastructure publique.

En Haute-Vienne, les communes, puis les intercommunalités et le Conseil départemental se sont regroupés en un syndicat départemental pour assurer cette compétence.

Le SEHV regroupe 209 collectivités. Sa concession couvre tout le territoire de la Haute-Vienne, à l'exception des centres-villes de Limoges (qui est sous concession de la Communauté Urbaine Limoges Métropole) et de Saint-Léonard-de-Noblat (qui est en régie municipale d'électricité).

Sur ce territoire, le SEHV est l'autorité organisatrice de la distribution. Il garantit une électricité disponible, de qualité et accessible à tous.

En tant que propriétaire du réseau de distribution au nom de ses collectivités membres, il effectue lui-même d'importants travaux sur les ouvrages.

Il contrôle la bonne gestion du réseau qu'il a déléguée à un concessionnaire, Enedis, et la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente, déléguée à EDF.

Le SEHV rend compte chaque année à ses membres et ses partenaires de l'activité de ses concessionnaires. Voici le rapport synthétique des indicateurs pour **l'année 2021**.

Il est à noter que la plupart des données fournies omettent les quartiers de Limoges : Landouge et Beaune-les-Mines, pourtant inclus dans la concession du SEHV depuis 1955.

■ LE CONTRAT DE CONCESSION 2019-2048

A compter de l'année 2019 et pour une durée de 30 ans, un nouveau contrat de concession a été approuvé et négocié à l'échelle locale afin de s'adapter au mieux aux besoins spécifiques de notre territoire.

Signé le 28 décembre 2018, ce nouveau contrat s'appuie sur un accord-cadre signé le 21 décembre 2017 entre la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), France Urbaine, Enedis et EDF.

Néanmoins, des objectifs ont été négociés localement et correspondent pleinement à la concession du SEHV.

■ SDI-PPI-PA : DES OBJECTIFS AMBITIEUX, DES VALEURS REPERES

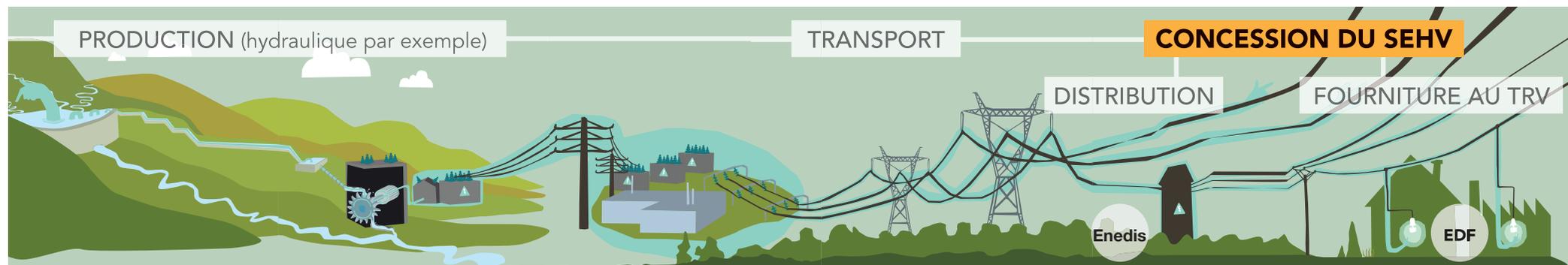
Ce contrat de concession est construit sur des ambitions à différentes échéances :

- Le **schéma directeur des investissements (SDI)** correspond à une vision à long terme des évolutions du réseau sur le territoire de la concession, d'ici à 2048.

- Les **programmes pluriannuels d'investissements (PPI)** sont une déclinaison à moyen terme et permettent une planification sur 4 ans du schéma directeur. Le premier PPI définit des sous-objectifs pour 2019-2022.

- Les **programmes annuels (PA)** assurent la réalisation opérationnelle et la coordination entre concessionnaire et autorité concédante. Il est présenté lors d'une conférence sous l'égide de la préfecture dite « Loi NOME » - L2224-31 du CGCT.

■ CARTOGRAPHIE DE LA CONCESSION



■ 8 CHIFFRES CLES DE LA CONCESSION en 2021



195 communes



3 617 producteurs



1 249 GWh consommés



246 902 habitants



13 144 km de réseaux



597 M€ de valeur brute patrimoniale



152 847 points de livraison

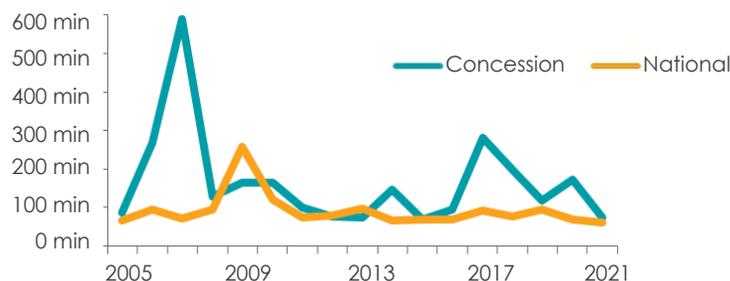


8 066 postes de transformation

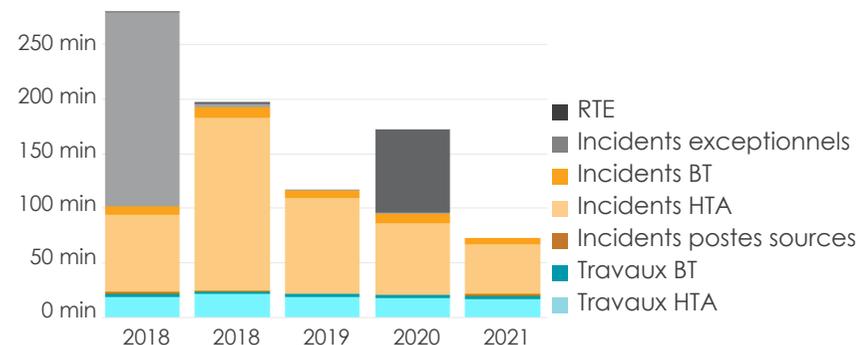
INDICATEURS POUR LA QUALITÉ DE LA FOURNITURE

Le temps et l'origine des coupures

Evolution du critère B (en minutes)



Critère B de la concession par origine des coupures



Le critère B représente le temps de coupure moyen par usager. C'est l'indicateur le plus utilisé pour caractériser la continuité de fourniture. Il permet principalement de mettre en évidence la sensibilité des réseaux aux agressions extérieures, ainsi que la réactivité déployée pour réalimenter les usagers coupés et réparer les dégâts sur le réseau.

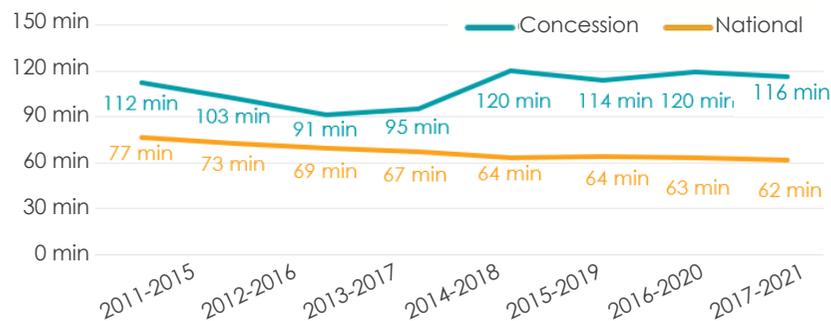
En 2021, le critère B est de 73 minutes, en nette baisse au regard des dernières années (-58% par rapport à 2020). Aucun événement exceptionnel d'ordre climatique ou technique impactant le réseau n'est à observer. Les durées de coupure pour travaux sur le réseau HTA sont en légère diminution (-1,6 minute).

Les objectifs d'amélioration de la qualité au terme du contrat de concession.

Améliorer la continuité d'alimentation

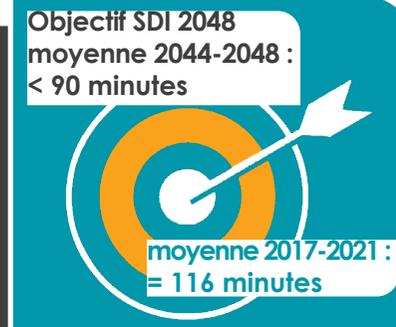
Evolution du critère B HIX hors RTE (en minutes)

(moyenne glissante sur 5 ans)



Le Schéma Directeur des Investissements (SDI) vise un temps de coupure moyen-né sur 5 ans en dessous de 90 minutes au terme du contrat. Il s'agit du critère B HIX hors RTE, c'est-à-dire un temps de coupure moyen par usager, en dehors des événements exceptionnels et des défaillances en amont de la concession.

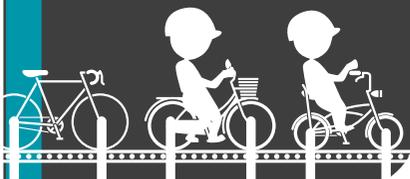
La valeur actuelle est de 29% au-dessus de cette valeur-cible.



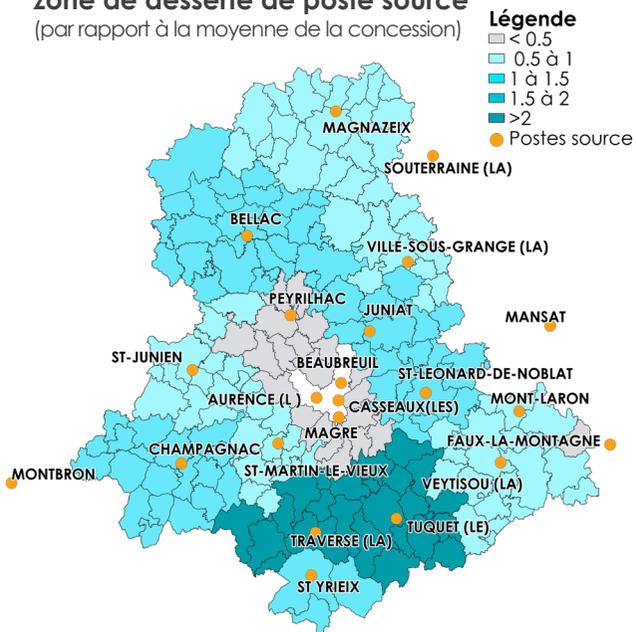
Temps de coupure (critère BHIX hors RTE)

Consolider la qualité structurelle

Un nouvel indicateur a été créé : le critère B HTA filtré, qui ne prend en compte que les coupures liées aux incidents sur le réseau HTA en écartant les incidents ayant un impact de 3 minutes ou plus. Il permet d'établir une qualité structurelle du réseau. Le SEHV et son concessionnaire se fixent pour ambition de retenir pour valeur-cible en 2048, un critère inférieur à 42 minutes moyenné sur 5 ans, pour orienter les investissements de la concession. Pour 2017-2021, cet indicateur est de 47 minutes. Soit à nouveau 1 minute de plus que sur la période précédente.



Critère B incidents HTA HIX par zone de desserte de poste source (par rapport à la moyenne de la concession)



Limiter les écarts de qualité sur la concession

Le schéma directeur des investissements inclut une ambition d'homogénéisation des qualités de desserte par poste source. Ainsi, le SEHV et le concessionnaire ont défini un critère de suivi par zone de desserte de poste source (critère B incidents HTA HIX moyenné sur 5 ans).

Si ce critère dépasse deux fois le critère moyen sur la concession (soit 86 minutes pour 2017-2021), la zone en cause est examinée et des travaux feront partie des priorités dans l'élaboration du programme pluriannuel d'investissement suivant.

En 2021 les zones desservies par Le Tuquet et La Traverse rentrent dans ce critère.

Amener un taux de sécurisation des communes à 75%*

A la signature du contrat de concession : 77 communes étaient sécurisées soit 39%

Le PPI 2019-2022 prévoit la sécurisation de 12 communes. Le concessionnaire a réalisé 58% de l'objectif du PPI en sécurisant :

- en 2019 : Oradour-sur-Glane, Compreignac et Chaptelat ;
- en 2020 : Saint-Jouvent et Coussac-Bonneval ;
- et en 2021 : Blanzac et Saillat-sur-Vienne

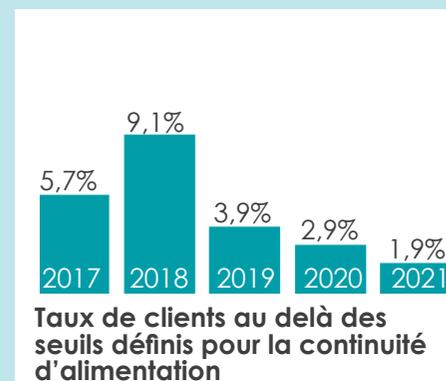
*soit 150 communes sur les 200 de Haute-Vienne à la date de signature du cahier des charges (avant fusions).



Le Décret qualité

Le Décret 2017-1826 du 24 décembre 2007 relatif aux niveaux de qualité et aux prescriptions techniques en matière de qualité des réseaux publics de distribution et de transport d'électricité, fixe un niveau de qualité attendu du réseau HTA et BT.

La continuité d'alimentation



Le code de l'énergie impose que le nombre d'utilisateurs subissant :

- plus de 6 coupures longues,
- ou 35 coupures brèves,
- ou plus de 13 heures de coupures longues cumulées sur l'année,

ne dépasse pas 5% sur le territoire départemental.

En 2021, Enedis a recensé 1,9% des usagers au-dessus de ces seuils sur la concession. Le taux de Haute-Vienne est de 1,2%.

La tenue de la tension



Un client est considéré comme mal alimenté lorsque la tension sort de la fourchette (-10% à +10%) de la tension nominale de 230 V.

En 2021, le taux de clients mal alimentés est de 0,33% sur la concession et de 0,21% sur l'ensemble de la Haute-Vienne.

Les modélisations reposent sur une méthode statistique permettant d'estimer le nombre de clients susceptibles de connaître des chutes de tension au moment des périodes de fortes charges du réseau BT. Des évolutions en cours de cet indicateur ont notamment pour objectif de mieux prendre en compte la croissance significative de la production décentralisée type EnR sur le réseau BT.

INDICATEURS POUR LE PATRIMOINE TECHNIQUE DE LA CONCESSION

La concession du SEHV concerne le réseau public de distribution d'énergie électrique. Elle s'étend des postes sources aux compteurs électriques. Le schéma directeur des investissements définit 10 ambitions pour la modernisation et la sécurisation des ouvrages, déclinés en objectifs pour le premier programme pluriannuel d'investissement. La présente plaquette zoome sur 3 de ces points.

■ Réseau HTA « moyenne tension »



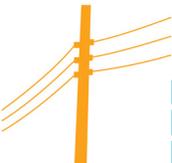
	2020	2021	évolution 2020-2021
souterrain	2 654 km (37,5%)	2 771 km (38,7%)	+4,4%
aérien torsadé	3 km (<0,1%)	3 km (<0,1%)	idem
aérien nu	4 427 km (62,5%)	4 378 km (61,2%)	-1,1%
Total	7 085 km	7 153 km	+1,0%

Le réseau « moyenne tension » (HTA pour Haute Tension A) a une tension comprise entre 1 000 et 50 000 V.



Les réseaux aériens peuvent être « torsadés », c'est à dire entourés d'une gaine et enroulés entre eux pour ne former qu'un seul câble épais, ou « nus », non isolés : ils sont alors placés de manière à ne pas se toucher.

■ Réseau BT « basse tension »



	2020	2021	évolution 2020-2021
souterrain	2 278 km (38,2%)	2 360 km (39,4%)	+3,6%
aérien torsadé	3 365 km (28,2%)	3 336 km (55,7%)	-0,8%
aérien nu	319 km (5,4%)	295 km (4,9%)	-7,5%
Total	5 962 km	5 992 km	+0,5%

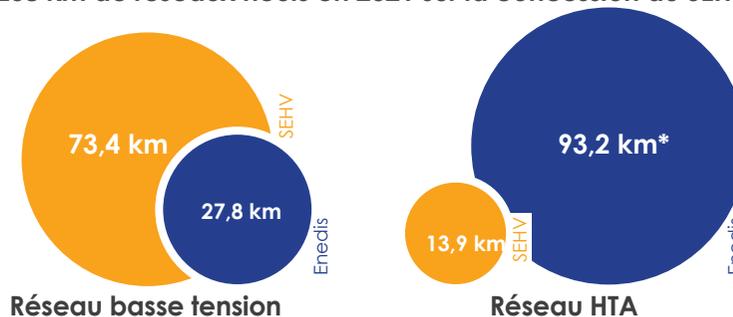
Le réseau « basse tension » (BT) a une tension comprise entre 50 et 1 000 V.

Enfouissement des réseaux

Le taux d'enfouissement des réseaux HTA (38,7%) et BT (39,4%) progresse chaque année de manière régulière, fruit des travaux du SEHV et d'Enedis.

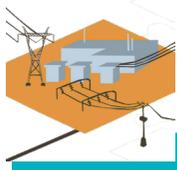


208 km de réseaux neufs en 2021 sur la concession du SEHV



*Dont 40,6 km liés à l'extension du réseau et 43,7 km liés à son renforcement





■ Postes sources sur la concession

	2020	2021	évolution 2020-2021
Total	14	14	-

Les postes sources sont des ouvrages électriques industriels qui se trouvent à la jonction des lignes électriques de haute et moyenne tensions. Ils constituent le premier maillon de la distribution électrique. La sécurisation des postes sources est un élément incontournable de la fiabilité d'alimentation de la concession.

En 2021, 837 k€ ont été affectés aux postes sources desservant la concession dont :

- 570 k€ affectés à la modernisation du réseau,
- 177 k€ à la levée des contraintes externes
- 90 k€ dédiés aux raccordements.



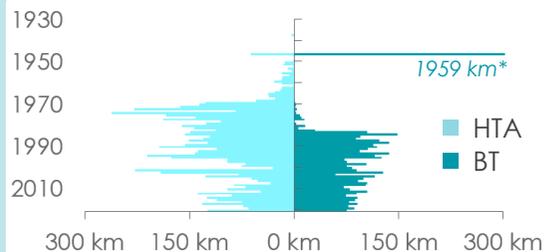
■ Postes de transformation HTA/BT

	2020	2021	évolution 2020-2021
sur poteaux (H61)	4 295 (53,6%)	4 233 (52,5%)	-1,4%
cabines hautes	132 (1,6%)	127 (1,6%)	-3,8%
autres postes	3 587 (44,8%)	3 706 (45,9%)	-3,3%
Total	8 014 postes	8 066 postes	+0,6%

Les postes de transformation assurent la liaison entre les réseaux HTA et BT.

■ Age des ouvrages

Pyramide des âges



Le vieillissement se poursuit en 2021.

Une part importante a dépassé la durée de vie comptable (35,3% du réseau HTA). Le schéma directeur fixe des ambitions pour des travaux de renouvellement et d'enfouissement des réseaux mais aussi des politiques de prolongation de durée de vie. Dans le cas où le suivi du diagnostic fera apparaître une hausse des incidents liée au vieillissement des réseaux HTA aériens, ces ambitions seront révisées.

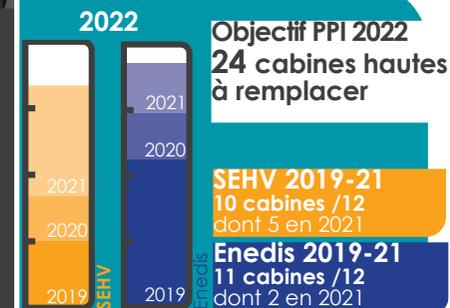
* L'âge moyen des réseaux BT ne peut être déterminé à défaut d'inventaire technique daté d'avant 1984 (33% des réseaux BT sont datés par défaut de 1946).

L'éradication des cabines hautes, une priorité



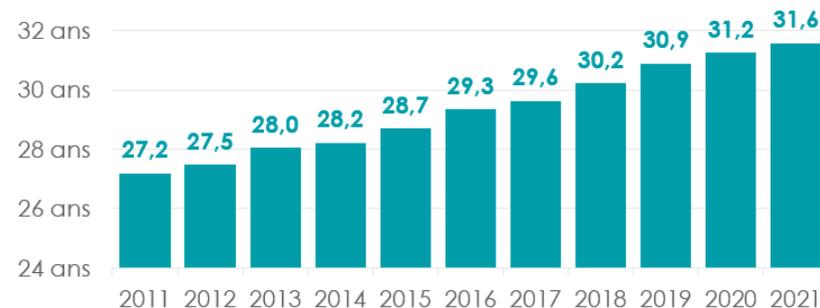
Bâties entre les années 1920 et 1960, les cabines hautes sont les postes les plus anciens du réseau. Leur structure en béton armé sert à protéger les fils électriques aériens descendus à hauteur d'homme en conducteur nu.

Ne répondant plus aux normes de sécurité, le contrat de concession fait de leur éradication sur la concession une priorité.



Dépotes cabines hautes

Age physique moyen du réseau HTA



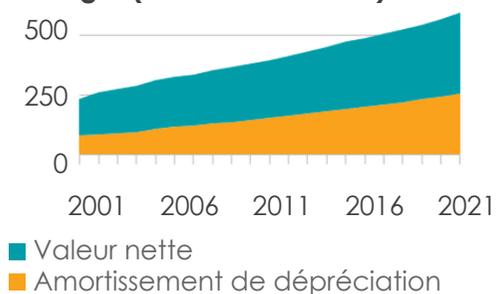
INDICATEURS POUR LE PATRIMOINE COMPTABLE DE LA CONCESSION

■ La valorisation de la concession du SEHV

Le patrimoine de la concession est valorisé à **597 millions d'euros en 2021 (+4,7%)**.

	2017	2018	2019	2020	2021
Valeur brute	507 481 k€	525 897 k€	543 762 k€	570 333 k€	596 982 k€
Valeur nette	297 803 k€	304 855 k€	311 927 k€	326 724 k€	340 180 k€
Amortissement de dépréciation cumulé	209 678 k€	221 042 k€	231 835 k€	243 609 k€	256 802 k€
Provision pour renouvellement	29 690 k€	31 973 k€	31 140 k€	30 774 k€	30 055 k€
Taux d'amortissement	41,3 %	42,0 %	42,6 %	42,7%	43,0%

Evolution de la valeur brute des ouvrages (en millions d'euros)



La valeur de la concession augmente chaque année, fruit des investissements réalisés sur le patrimoine par le SEHV et son concessionnaire Enedis.

Pour autant, le vieillissement comptable se poursuit depuis 2002, avec un **taux d'amortissement à 43% en 2021**.

Dans le nouveau cahier des charges, le concessionnaire ne constitue plus chaque année de provisions pour renouvellement. En revanche, le montant des provisions ne peut être dépensé que pour les travaux de renouvellement des ouvrages pour lesquels elles ont été constituées.

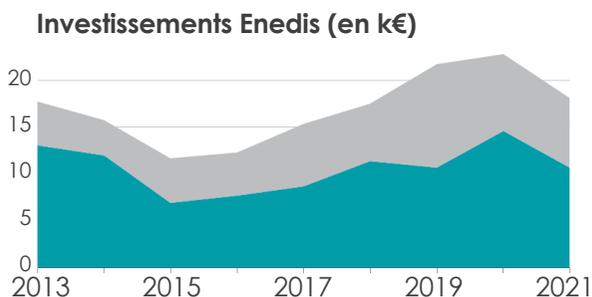
■ Répartition de la valeur brute des ouvrages de la concession

Les réseaux de distribution représentent plus de 71% de la valeur brute de la concession du SEHV. On constate que les postes sources ne sont pas compris dans le patrimoine comptable de la concession du SEHV.



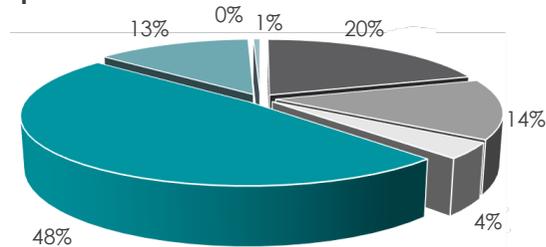
■ Les investissements sur la concession

En 2021, les investissements d'Enedis sont de 18,2 M€, soit en diminution de -20% par rapport à 2020. Principalement les investissements pour la performance et la modernisation du réseau sont en retrait de 4,3 M€, retrouvant un niveau proche des années 2018 et 2019. Notamment pour les actions visant à améliorer la fiabilité des réseaux et des postes (-2,1 M€), et la fin du déploiement massif du programme Linky (-1,7 M€). A noter aussi, la baisse des investissements pour les travaux destinés à la création de capacité d'accueil des EnR en postes sources (-1,1 M€).



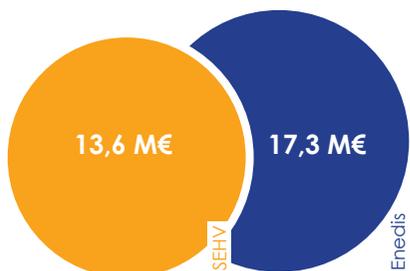
- Investissements « imposés » : raccordement des utilisateurs, déplacement d'ouvrages.
- Investissements « délibérés » : tous les autres investissements : renforcement, renouvellement, sécurisation, amélioration de la qualité de la fourniture...

Répartition des investissements Enedis



- 1.1. Raccordement des consommateurs
- 1.2. Raccordement des producteurs
- 1.3. Raccordement à finalités mixtes
- 2.1. Performance et modernisation réseau
- 2.2. Exigences environnementales & contraintes externes
- 3. Investissements de logistiques
- 4. Autres investissements

Près de 31 Millions d'euros investis en 2021 sur la concession du SEHV



En 2021, le SEHV a mandaté 13,6 Millions d'euros pour financer des travaux sur les réseaux de distribution de la concession. Enedis communique 18,2 Millions d'euros de « dépenses enregistrées » sur la concession, auxquelles ont été soustraits 0,9 Million investi sur les postes sources (non inclus dans le patrimoine comptable de la concession).

■ Les objectifs financiers du PPI

Le schéma directeur propose une vision technique à moyen ou long terme, non valorisée en unité monétaire, des évolutions envisagées sur le réseau.

En revanche, l'engagement financier du gestionnaire du réseau de distribution porte sur le total des opérations retenues et est formalisé selon trois finalités d'investissement :

- Renforcements
- Climatique-sécurisation
- Modernisation

Les chiffres annoncés ci-contre sont ceux communiqués par le concessionnaire, soit 12 Millions d'euros cumulés sur la période 2019-2021 pour un engagement financier total de 13,5 Millions d'euros pour le PPI 2019-2022.

Soit 89% de l'objectif atteint en trois ans.

Objectif PPI 2022 :
1 100 k€ investis
Renforcement des réseaux

2019 à 2021
1 293 k€ investis
dont 349 k€ 2021

Investissements Renforcements

Objectif PPI 2022 :
2 900 k€ investis
Climatique Sécurisation

2019 à 2021
3 479 k€ investis
dont 641 k€ 2021

Investissements Climatique-sécurisation

Objectif PPI 2022 :
9 500 k€ investis
Modernisation des réseaux

2019 à 2021
7 231 k€ investis
dont 2 055 k€ 2021

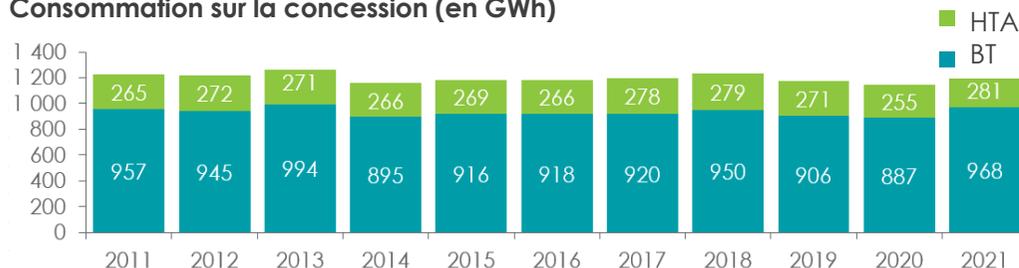
Investissements Modernisation



INDICATEURS POUR LE SUIVI DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

■ La consommation sur le territoire de la concession

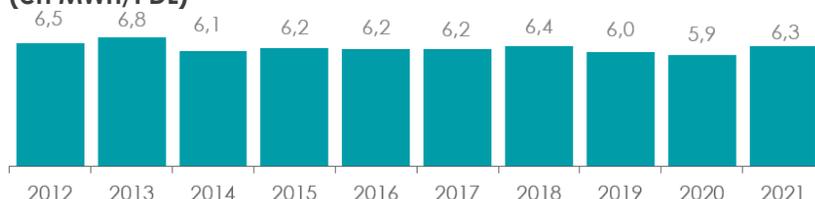
Consommation sur la concession (en GWh)



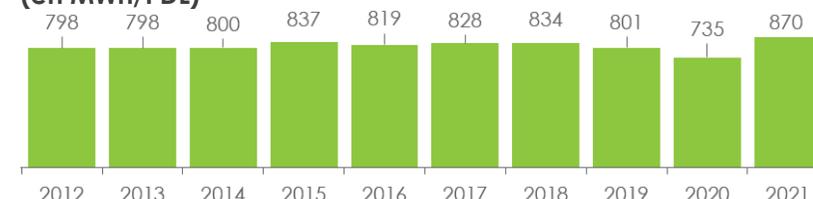
En 2021, les usagers ont consommé 1 249 GWh (+9,3% par rapport à 2020, année de crise sanitaire).

Ils sont répartis en 152 847 PDL (+0,8%) dont 323 reliés directement au réseau HTA. Cette consommation a généré 55 Millions d'euros de recettes d'acheminement (+11,1%).

Consommation par usager raccordé au réseau BT (en MWh/PDL)



Consommation par usager raccordé au réseau HTA (en MWh/PDL)



La consommation moyenne enregistrée en 2021 pour les usagers HTA présente une forte augmentation par rapport à 2020 (+18,4%), en raison de la reprise de l'activité économique et de l'allègement des contraintes sanitaires.

Pour les usagers BT également, cette année va à l'encontre de la dynamique baissière enregistrée ces dernières années (+8,1%). Cette évolution peut être partiellement corrélée à une thermo sensibilité accrue (l'année 2021 suivant 3 années particulièrement douces par rapport à la moyenne climatique locale des vingt dernières années). Peut-être peut-on y voir aussi des premiers signes de nouveaux usages (télétravail, voiture électrique, nouveaux équipements de l'habitat, etc.).

■ Le 22 septembre 2021, le SEHV a inauguré le premier schéma départemental de déploiement d'infrastructures publiques de recharge pour véhicules électriques (IRVE) en Haute-Vienne.

Il est composé de 20 bornes : 13 bornes de 22 kVA et 7 de 50 kVA. Soit 33 points de charge répartis de manière stratégique et raisonné sur le territoire, en tenant compte des points d'intérêt, des axes de circulation et des modes de déplacements. Le financement (550 000 € HT) est assuré sur les fonds propres du SEHV, avec une participation de la Région Nouvelle-Aquitaine, du programme ADVENIR, et de France Relance. Ces bornes s'intègrent au réseau Mobive, un réseau interopérable d'environ 850 bornes et 1580 points de charge sur toute la Nouvelle-Aquitaine. Développé par les syndicats départementaux d'énergie depuis 2016, ce réseau s'étend sur une dizaine de départements du Sud-Ouest de la France. L'électricité achetée par Mobive pour alimenter les bornes est 100% d'origine renouvelable.

Bornes en Haute-Vienne



Bornes 22 kVA AC
2 points de charge
Câble non inclus



Bornes 50 kVA DC
1 point de charge
Câbles inclus

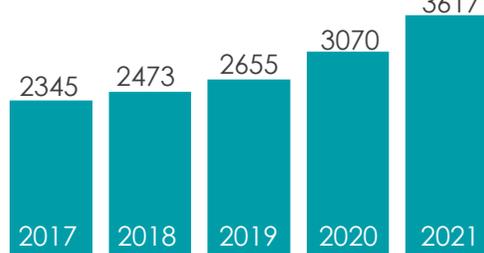


N° d'information Mobive : 09 69 32 47 47 (numéro non surtaxé)

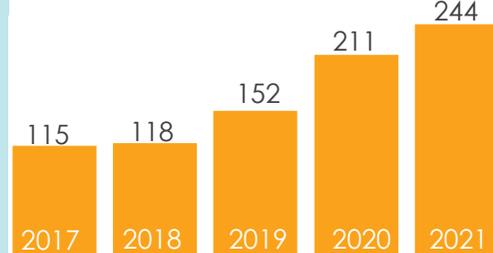


La production d'énergie renouvelable

Nombre cumulé de producteurs ENR raccordés au réseau public



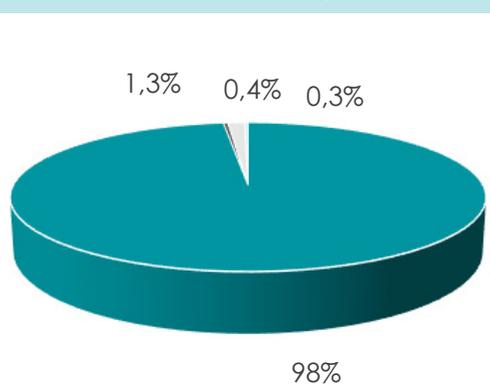
Puissance délivrée par les installations de production ENR (en MVA pour la BT et MW pour la HTA)



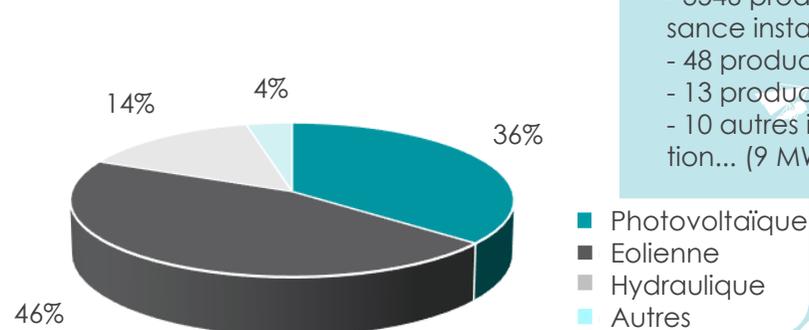
Historiquement destiné à délivrer la fourniture d'électricité, le réseau de distribution publique doit dorénavant collecter également des productions décentralisées de plus en plus nombreuses.

En 2021, 3617 installations de production d'énergie renouvelable étaient raccordées au réseau de distribution d'électricité, soit une hausse de plus de 17% (solaire photovoltaïque pour la grande majorité).

Répartition du nombre de producteurs ENR raccordés au réseau public en 2020



Répartition de la puissance installée des producteurs raccordés en 2020



Sur ces 3617 installations (244 MW), on compte :

- 3546 producteurs d'énergie photovoltaïque (puissance installée de 87 MW),
- 48 producteurs d'énergie hydraulique (36 MW),
- 13 producteurs d'énergie éolienne (112 MW),
- 10 autres installations - biomasse, biogaz, cogénération... (9 MW).

Adaptation du réseau à la transition énergétique : le déploiement du compteur communicant



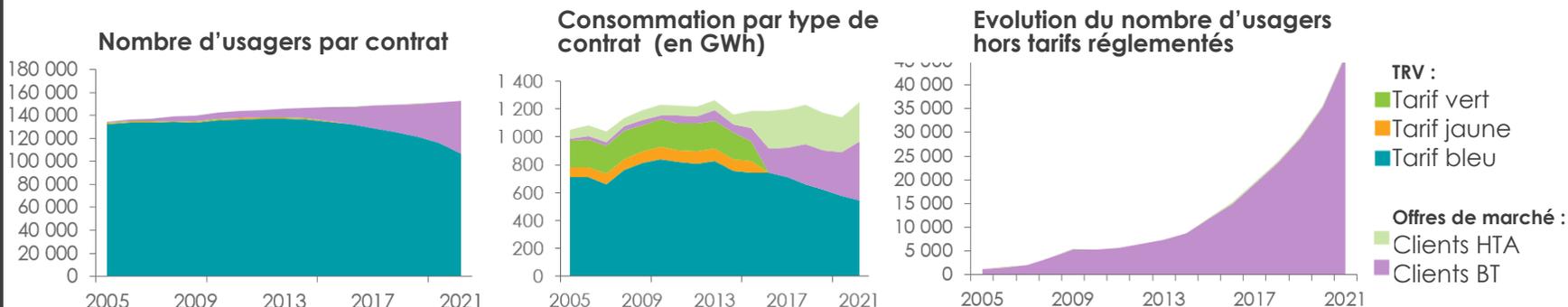
	2018	2019	2020	2021
Nombre de points de livraison équipés d'un compteur Linky à l'échelle de la concession	52 670	72 381	111 997	143 687
Taux de couverture	35,3%	48,4%	74,5%	94,8%
Nombre de communes concernées par le déploiement en masse	57	104	174	195
Nombre de points de livraison ouverts à tous les services Linky	47 865	65 021	108 736	142 826
Nombre de comptes clients ouverts	2 008	2 766	5 073	7 952

Données en valeurs cumulées

L'échéance du programme de déploiement généralisé du Linky fixant une couverture de plus de 90 % est atteinte à fin 2021. Toutefois, le remplacement de compteurs perdure en 2022 notamment pour répondre aux cadres d'installation plus spécifiques (conformité, accessibilité etc.).

SUIVI DE LA CONCESSION POUR LES TARIFS RÉGLEMENTÉS DE VENTE

■ Les contrats historiques



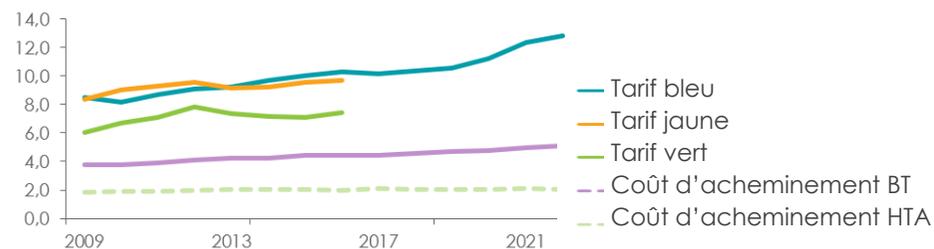
Une diminution du nombre de contrats aux tarifs réglementés de vente est de nouveau observée et s'identifie sur 2021, au profit d'offres de marché (-9511 contrats soit -8,2% par rapport à 2020, tous segments confondus). Depuis 2016, les tarifs réglementés de vente (TRV) pour les sites de puissance souscrite supérieure à 36kVA ont été supprimés. Toutefois, quelques contrats de puissance inférieure ou égale à 36 kVA subsistent au Tarif jaune (en extinction) et au Tarif vert.

■ Evolution des prix de l'électricité aux TRV

évolution 2008-2021	
Prix du Tarif bleu	+51%
Coût d'acheminement BT	+34%

On constate que le prix moyen du Tarif bleu sur la concession évolue à la hausse plus vite que le coût d'acheminement sur le réseau basse tension.

Evolution des prix moyens aux tarifs réglementés de vente et des coûts d'acheminement sur la concession (en € par kWh)



SATISFACTION CLIENTS SUR LA CONCESSION DU SEHV

Réclamations (Internet et courrier) traitées par EDF



Comme en 2020, le nombre de réclamations est en nette augmentation (+24%), notamment par le canal internet.

Réclamations (écrites et orales) traitées par Enedis



Enedis a enregistré une hausse des réclamations de +5% en 2021.

